



FICHE D'INSCRIPTION

ACTIVITE :

Jour /heure

Nom :

Prénom :

Adresse :

TEL :

Mail :

Enfant - 18 ans : Nom des parents, si différent de celui de l'enfant

NOM : tel/mail :

Age : (si moins de 26 ans)

Cotisation annuelle	
Adhésion CLO moins de 18 ans 8 €	
Adulte Orvaltais 13 €	
Adulte non-Orvaltais 18 €	
Total	

Autre(s) activité(s) pratiquée(s) au CLO :

Mode de règlement

1 seul chèque encaissé en octobre **OU**
2 chèques : n°1 encaissé en octobre (1/2 cot.+ adhésion)
n°2 encaissé en janvier (1/2 cotisation)

coupons sport ou Pass'assos

Adhésion : règlement par chèque séparé obligatoire

Certificat médical (pour les activités sportives) et règlement obligatoires avant le début de l'activité

Je soussigné(e) _____

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales au verso

Date

Signature

CONDITIONS D'INSCRIPTION

RENTREE – CALENDRIER DES COURS

Du 16 septembre 2020 au 30 juin 2021 (sauf dispositions particulières). Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

CERTIFICAT MEDICAL

Il est obligatoire pour toutes les activités sportives mentionnées dans le guide des activités. En cas de non-présentation du certificat médical, le CLO est déchargé de toute responsabilité.

MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des cours se fait au moment de l'inscription par **chèque(s) à l'ordre du CLO et datés du jour de l'inscription**. L'encaissement est fait par la trésorerie selon les modalités précisées au recto..

REMBOURSEMENT

Le CLO se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre de participants inscrits est insuffisant. Dans ce cas, l'adhérent est remboursé intégralement et sans délai.

En cas de désistement de l'adhérent, le montant de l'adhésion reste acquis au CLO. **Les cours non pris ne seront remboursés, par trimestre, que si le motif est recevable (maladie, accident, déménagement) et sur justificatif.** Tout trimestre commencé ne sera pas remboursé.

RESPONSABILITE DES PARENTS

Les parents sont responsables de leurs enfants mineurs jusqu'à la prise en charge de ceux-ci par les animateurs à l'intérieur des locaux. Ils doivent veiller à respecter l'horaire des fins de cours.

ASSURANCE : Il appartient à l'adhérent de vérifier auprès de son assurance qu'il est bien couvert dans le cadre des activités pratiquées (Responsabilité Civile et à titre individuel en cas d'accident).

PHOTOGRAPHIES ET FILMS

Le CLO s'engage à respecter les directives de la CNIL concernant les données personnelles.

Sauf avis contraire de l'adhérent à l'inscription, des documents (photos, vidéos) peuvent être réalisés par le CLO à des fins de communication ou d'information (brochures, affiches, site internet, etc)

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise mon (mes) enfant(s) à quitter seul(s) le cours

oui **non**

Date et signature